



Droit de rétractation

Par Jo84

Bonjour,

Excusez moi si je n'ai pas posté au bon endroit.

J'ai fait un achat sur un site en Espagne, le produit ne me convient pas et je doit le renvoyer en me rétractant car il ne font pas d'échange, mais il me rembourse juste le prix du produit et me déduit les frais d'expédition 12? que j'ai payé pour la livraison, les frais de port pour retour a ma charge ça oui je suis d'accord, c'est indiqué sur leur site m'ont il dit. Sont il dans leur droit ? D'après le site Legifrance ils ne sont pas dans la légalité ?

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000032226828/

<https://www.ibkbike.fr/retour-des-produits>

Frais Associés au Retour

Il est important de souligner que, si vous décidez de vous rétracter de votre achat après que la commande a été expédiée, tous les frais d'expédition et de retour seront à votre charge. Si nécessaire, nous sommes prêts à coordonner la collecte de votre retour avec la même agence de transport qui a effectué la livraison. De plus, dans des situations de retour de vélos ou de cadres, nous nous réservons le droit de retenir les coûts associés à l'assemblage et les frais logistiques d'envoi et de retour du produit.

Si votre achat était sujet à des promotions spéciales, comme "livraison gratuite", veuillez noter que vous pourriez devoir assumer certains coûts qui n'ont pas été appliqués au moment de l'achat. Cependant, ces mesures ne compromettent pas les droits conférés par la législation en vigueur en tant que consommateur.

Par yapasdequoi

Bonjour,
legifrance, c'est la loi française qui s'applique en France.

Par Jo84

Bonjour,

Ok donc il sont dans leur droit ?

Par yapasdequoi

En achetant sur leur site, vous avez accepté leurs CGV.